

La veille municipale

mercredi 20 août 2008
volume 11, numéro 34
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 34 du 20 août 2008

2 Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 33 du 16 août 2008

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Décret concernant la désignation et la délimitation des terres du domaine de l'état, [R.R.Q., c. C-61.1, D. 573-87 du 08-04-87, (1987) 119 G.O. 2, 2376], ann. 111.

Erratum, (2008) 140 G.O. 2, 4879.

Règlement sur la mise en vente en commun du bois du Centre-du-Québec, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 80], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la mise en vente en commun du bois du Centre-du-Québec, Décision 9048 du 06-08-08, (2008) 140 G.O. 2, 4857, a. 1.

Règlement sur l'attribution des parts de marché des producteurs de bois de la Mauricie, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 125], aa. 2-4, 6, 7, 9-12, 14, 15, ann. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur l'attribution des parts de marché des producteurs de bois de la Mauricie, Décision 9050 du 06-08-08, (2008) 140 G.O. 2, 4858, aa. 1-11.

Règlement sur l'exclusivité de la vente des producteurs de bois de la Mauricie, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 128], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur l'exclusivité de la vente des producteurs de bois

de la Mauricie, Décision 9049 du 06-08-08, (2008) 140 G.O. 2, 4857, a. 1.

Plan conjoint des producteurs de bois de Pontiac, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 155], a. 4.

Résolution modifiant le Plan conjoint des producteurs de bois de Pontiac, Décision 9052 du 06-08-08, (2008) 140 G.O. 2, 4861, a. 1.

Recueil des tarifs du transport privé par taxi, [R.R.Q., c. S-6.01, Décision MPTC08-00275 du 04-08-08, (2008) 140 G.O. 2, 4862], nouveau.

Recueil des tarifs du transport privé par taxi, [R.R.Q., c. S-6.01, r. 6.], remplacé.

Recueil des tarifs du transport privé par taxi, Décision MPTC08-00275 du 04-08-08, (2008) 140 G.O. 2, 4862, a. 17.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 34 du 20 août 2008

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux pluies abondantes survenues le 21 juillet 2008, dans la Ville de Percé.

A.M. 0057-2008 du 05-08-08, (2008) 140 G.O. 2, 4865.

Élargissement et prolongation de la période d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en oeuvre relativement aux pluies abondantes survenues entre le 31 juillet et le 3 août 2008, dans des municipalités du Québec.

A.M. 0058-2008 du 05-08-08, (2008) 140 G.O. 2, 4865.

Élargissement et prolongation de la période d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en oeuvre relativement aux travaux de bris de couvert de glace et aux inondations survenues entre le 1^{er} et

le 23 avril 2008, dans des municipalités du Québec.

A.M. 0059-2008 du 05-08-08, (2008) 140 G.O. 2, 4866.

Nouvel élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux travaux de bris de couvert de glace réalisés au cours des mois de février et de mars 2008, dans des municipalités du Québec.

A.M. 0060-2008 du 05-08-08, (2008) 140 G.O. 2, 4867.

Nouvel élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en oeuvre relativement aux pluies abondantes survenues entre le 31 juillet et le 3 août 2008, dans des municipalités du Québec.

A.M. 0061-2008 du 08-08-08, (2008) 140 G.O. 2, 4868.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux pluies abondantes survenues les 5 et 6 août 2008, dans des municipalités du Québec.

A.M. 0062-2008 du 08-08-08, (2008) 140 G.O. 2, 4868.

AVIS

Réserve naturelle de l'Abbaye-Cistercienne-de-Rougemont — Reconnaissance.

Avis, (2008) 140 G.O. 2, 4871.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 33 du 16 août 2008

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

MRC DE LAVAL (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 712.

MUNICIPALITÉ DE LA PRAIRIE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 712.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 712.

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

**RESSOURCES NATURELLES ET
FAUNE**

**PROGRAMME DE RÉFORME
CADASTRALE (Interdiction
d'aliénation d'un droit de propriété
dans la circonscription foncière
d'Arthabaska).**

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 724.